



COMMUNE DE NOYELLES -SUR-ESCAUT

CANTON DE MARCOING

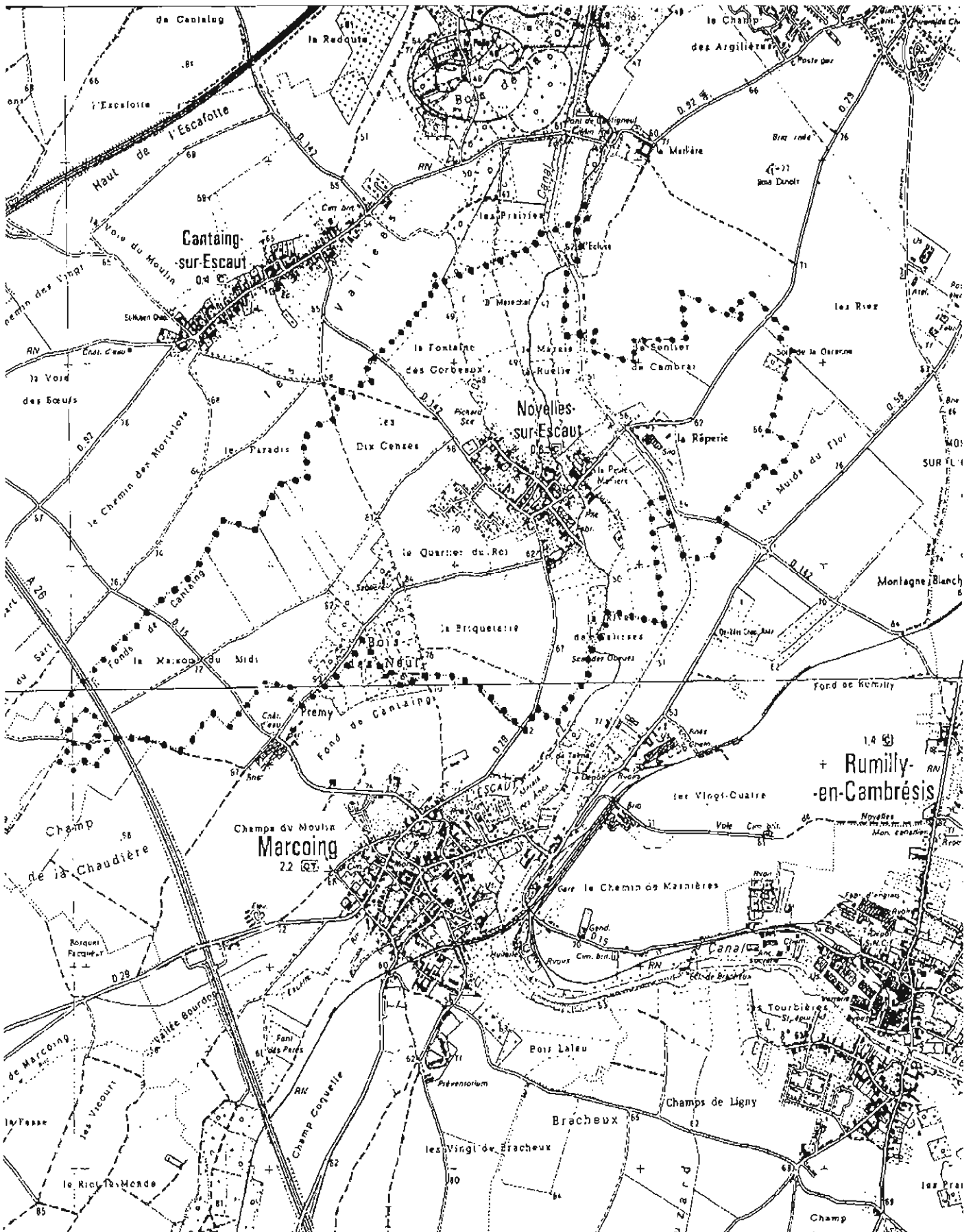
PROGRAMME D'ETUDE

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

FEVRIER 1991



TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000

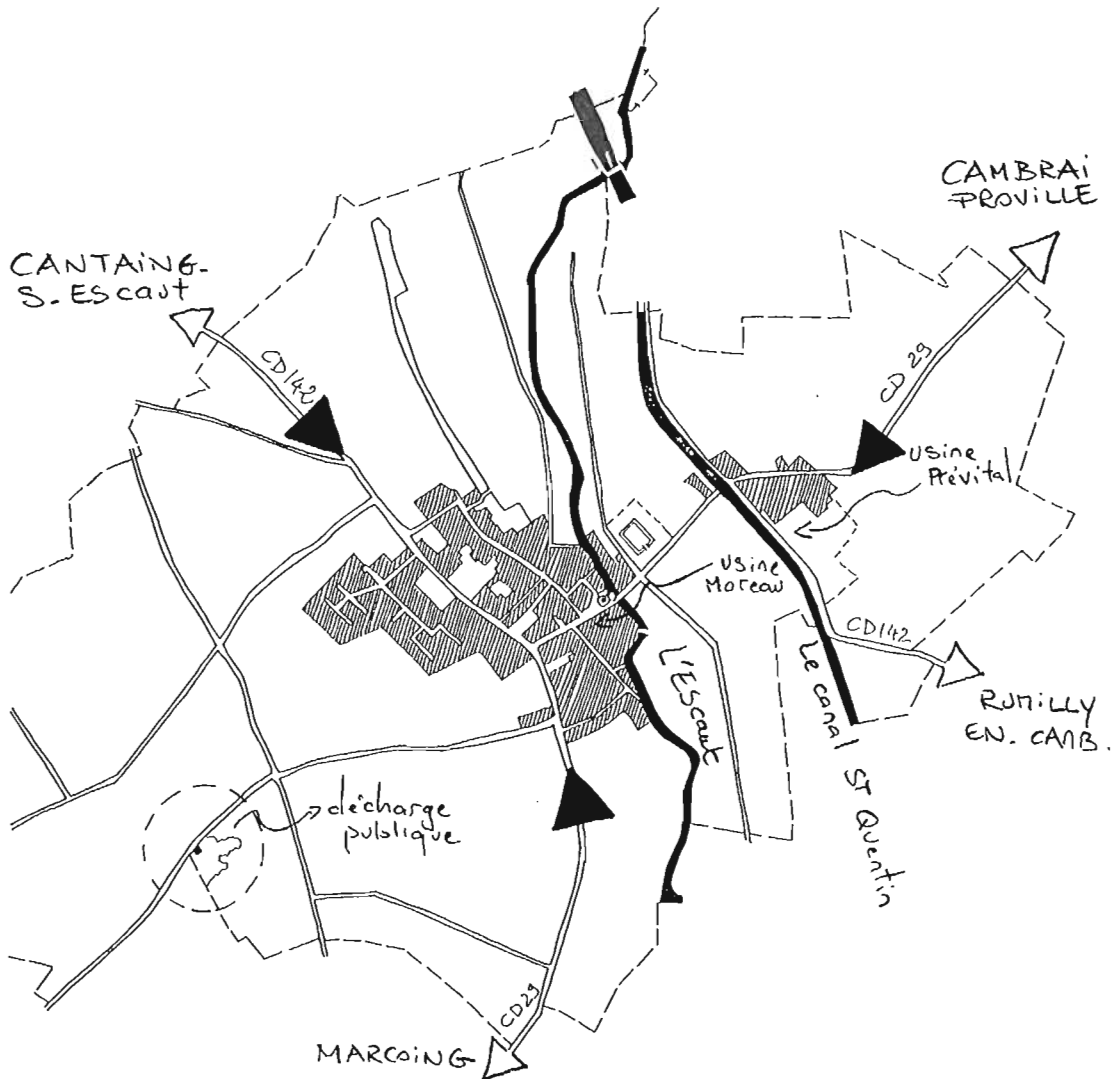


Un fort potentiel paysager à exploiter : les bords du canal de Saint-Quentin



Une identité rurale à conforter : patrimoine architectural de qualité, au centre du village.

LIEUX D'INTERVENTION DANS LA COMMUNE



PRESENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Noyelles-sur-Escaut bénéficie d'un site privilégié, en bordure de l'Escaut et du canal de Saint Quentin, proche de Cambrai, et à l'écart des voies de communication trop fréquentées.

La qualité du paysage engendré et structuré par la présence de l'eau, l'aspect rural du cadre bâti, encore bien préservé, en font autant d'atouts qui méritent d'être affirmés et valorisés.

A cet effet, la commune souhaite engager une réflexion générale sur l'aménagement de son cadre de vie, réflexion à situer dans le contexte intercommunal d'exploitation touristique de la vallée de l'Escaut.

L'étude sera confiée à un bureau d'études (architecte-paysagiste) choisi par la Municipalité.

Elle permettra de dégager plusieurs centres d'actions qui semblent prioritaires :

- **La valorisation du centre**
- **La valorisation de l'Escaut** (contexte intercommunal)
- **Les entrées du village**
- **Reboisement du site de la décharge publique**

D'autre part, une sensibilisation de l'ensemble de la population, aux problèmes d'aménagement serait intéressante à mener, dans le cadre de cette étude. Elle pourrait s'effectuer par le biais d'actions parallèles :

- **Exposition publique des projets**
- **Etablissement de cahiers des charges à l'usage des habitants** (recommandations architecturales et paysagères)
- **Animations dans les écoles** ("Passemurailles")



Le Moulin de Noyelles



Architectures au centre



Usine "Moreau", place de l'église

LA VALORISATION DU CENTRE

LA PLACE DE L'EGLISE : continuation des aménagements existants.

Le centre de Noyelles recèle de nombreuses architectures de qualité : anciennes fermes réhabilitées, existence en bordure de l'Escaut d'un moulin désaffecté qui jouxte l'église...

L'espace public a déjà fait l'objet de travaux intéressants : une petite place et un parking ont été aménagés devant la nouvelle salle des fêtes et le foyer des personnes âgées. Ces nouveaux aménagements mettent bien en valeur l'architecture environnante, et c'est autour de ce noyau qu'il conviendrait de rattacher les futurs projets, afin de conserver une cohérence dans le traitement du centre et de préserver sa convivialité.

Ainsi, le parvis et place de l'église méritent une restructuration.

Cet espace, qui bénéficie d'un cadre architectural de qualité du côté du vieux Noyelles, se trouve hélas défiguré du côté des terrains occupés par l'entreprise Moreau.

Actuellement, la place de l'église est surtout utilisée pour le stationnement des employés de l'entreprise.

Des négociations sont en cours pour régler le **problème d'extension de cette usine** : prévue sur des terrains qui lui seraient cédés par la commune, de l'autre côté de l'Escaut, elle est rendue difficile par la présence de l'eau. L'extension de l'usine peut cependant créer pour la commune l'opportunité de récupérer une partie des terrains du côté de la place de l'église, le long de l'Escaut..

Un autre point sensible dans l'aménagement, serait d'étudier **l'accès aux berges de l'Escaut depuis la place**, accès pouvant être envisagé à travers des terrains en friche le long du moulin. La réaffectation probable et souhaitable de ce bâtiment, en y introduisant un nouvel usage, conditionnera bien entendu le parti d'aménagement choisi pour les espaces extérieurs.

Des esquisses d'aménagement seront proposées par l'équipe retenue par la commune. Elles prendront en compte les différentes possibilités d'extension de l'usine, ainsi que la réhabilitation éventuelle du moulin.

LA VALORISATION DU CENTRE

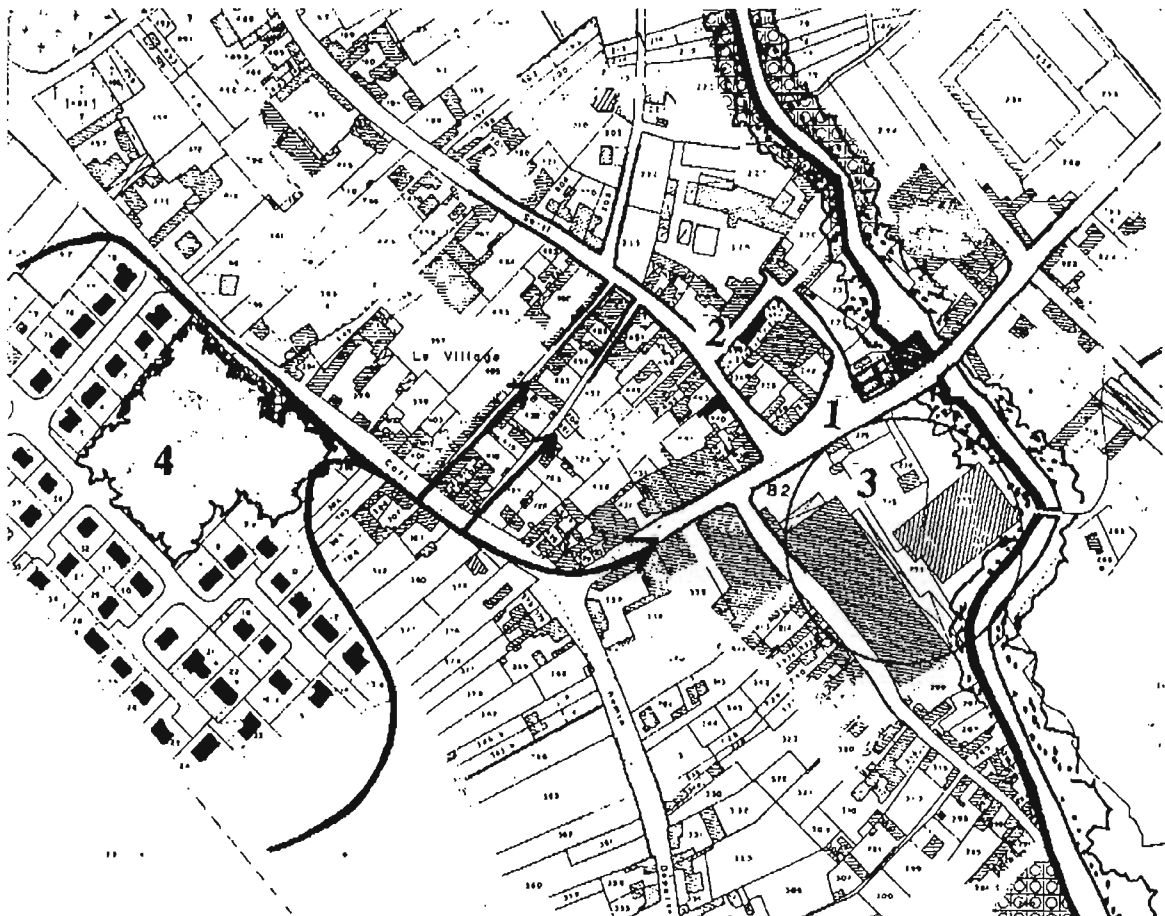
CREATION D'UN JARDIN PUBLIC :

La création d'un jardin public, incluant des terrains de sports et de jeux pour enfants, est en cours d'étude.

Le site permet, de par sa position charnière entre le lotissement nouveau et le centre de Noyelles, d'étudier une jonction possible entre ces deux entités.

La transition piétonne aisée entre le lotissement et le centre sera recherchée dans l'étude.

Les projets en cours sur ce jardin seront intégrés dans l'étude générale du cadre de vie.



1 : L'église et le moulin

2 : La place de la salle des fêtes et le foyer pour personnes âgées

3 : L'entreprise Moreau

4 : Le futur jardin public



VALORISATION DE L'ESCAUT

La valorisation du potentiel lié à la présence de l'eau dans la commune constitue un point fondamental dans l'amélioration du cadre de vie de Noyelles.

L'exploitation possible à des fins touristiques peut être envisagée dans le cadre d'une concertation avec les autres communes concernées (Syndicat Intercommunal regroupant les communes de Noyelles-sur-Escaut, Rumilly en Cambrésis, Crèvecœur sur Escaut, Lesdain, Esnes, Les Rues des Vignes, Banteux, Gouzeaucourt, Honnecourt sur Escaut). Le curage de l'Escaut envisagé au niveau intercommunal sera bien sûr le point de départ indispensable d'une valorisation paysagère en profondeur.

L'étude établira un diagnostic et un bilan de l'ensemble du patrimoine lié à l'eau.

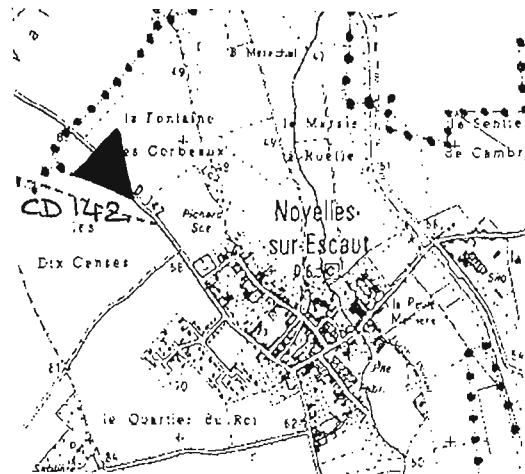
Cette valorisation concerne :

- les points de franchissements de l'eau (ouvrages, ponts, écluses, et leurs abords immédiats)
- la mise en valeur des accès à l'eau : signalétique, mobilier, plantations...
- la reconquête des berges par les plantations : le long du canal Saint Quentin, le long de l'Escaut.
- la mise en valeur des points remarquables du paysage : le pont canal au niveau de l'écluse...
- la création de chemins de promenade (de Noyelles au pont canal, le long de l'Escaut) ; valorisation et entretien des chemins existants.
- la mise en valeur du patrimoine architectural autour de l'eau : maison d'éclusier, moulin : étude de sa réaffectation.
- recensement des activités liées à l'eau : pêche, bateau....

LES ENTREES DE VILLAGE

L'entrée depuis Cantaing sur Escaut par le C.D. 142 :

Le village se découvre de ce côté ci de façon plus intime à travers un talus. Des anciens entrepôts à munitions, voûtés, sont pris dans ce talus et feront l'objet d'un diagnostic. Certains pourraient être réhabilités et venir agrémenter cette entrée dans Noyelles. Les abords du cimetière (extension récente) seraient à paysager.

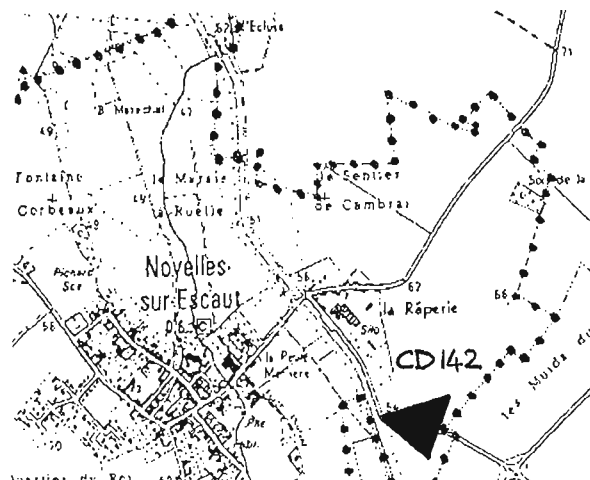


CD 142 ; entrée depuis Rumilly-en-Cambrésis

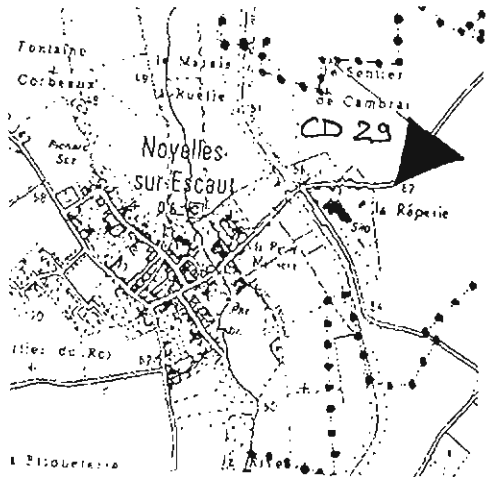
L'entrée par le C.D. 142, depuis Rumilly en Cambrésis :

L'entrée dans Noyelles de ce côté longe en partie le canal de Saint-Quentin. Son traitement relève de la valorisation générale des berges (en relation avec les différents partenaires concernés : voies navigables, D.D.E....)

Les projets d'assainissement en cours sur ce C.D. peuvent permettre dès aujourd'hui d'envisager des plantations.



LES ENTREES DE VILLAGE

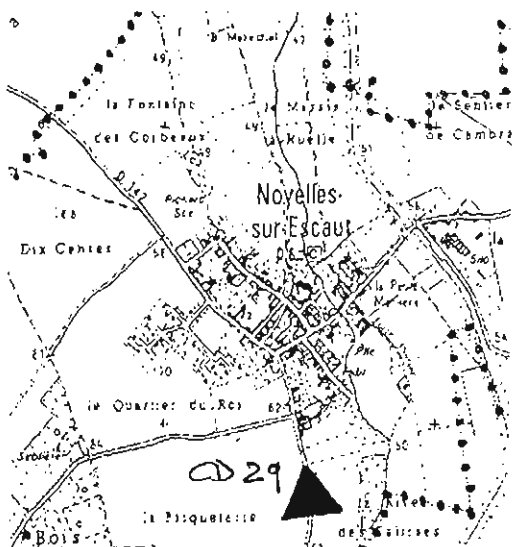


L'entrée par le C.D. 29 depuis Cambrai, Proville :

C'est l'entrée dans la commune la plus fréquentée. On perçoit, dès la sortie de Proville, la présence de l'usine "Prévital" de Noyelles, qui constitue un point de repère dans le paysage.

Le traitement de cette entrée s'attachera à régler des problèmes de sécurité (virage dangereux avant l'usine), entre autres par l'utilisation d'arbres de hautes tiges en alignement. Ceux-ci pourront également atténuer l'impact visuel de l'usine "Prévital".

L'alignement de marronniers existants entre le canal Saint Quentin et l'Escaut, le long du C.D. 29, fera l'objet d'un diagnostic paysager. La préservation du caractère de cette allée sera recherchée.



L'entrée Sud depuis Marcoing par le C.D. 29 : Traitement des accotements de route. Plantations, étude de mobilier, signalétique...